

Le jeudi 29 avril 2010, à 20 h 30, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 19 avril 2010 se sont réunis en séance publique à la mairie dans la salle ordinaire des délibérations sous la présidence de Monsieur le Maire.

Etaient présents :

M. Gérard Mourey, Maire.  
Mme Danielle Rolin, M. Jean Girin, Adjoints.

Conseillers municipaux :

Mme Comby Chantal  
Mme Lavigne Anne  
Mme Porte Marie-Josée

M. Bertelle Georges  
M. Delhomme Jean-Elie  
M. Leschiera Roger  
M. Rolin Sylvain

Excusés :  
M. Châtelet Noël

### **TRAVAUX**

Maison Robert.

Une demande de devis et de plans 'primitifs' concernant la réhabilitation globale de la maison Robert ont été demandé à M.Hertz. Ce dernier proposera l'estimation des coûts et la faisabilité d'un à trois appartements.

Chauffage Communal.

M. Hertz proposera une étude complète permettant de définir le meilleur choix de chauffage (fuel, gaz, bois, etc.) pour la salle des fêtes, le gîte et la maison Robert.

Salle des fêtes.

Les établissements Farjot retenus pour la pose du bandeau bois sur le fronton de la salle des fêtes, devraient lancer les travaux dans les semaines à venir. L'application de deux couches d'un produit incolore garanti la couleur bois naturel et la protection pendant 5 ans.

Angle du mur du Gîte rural.

Le faîte du mur, le passage de porte ainsi que les panneaux indicateurs endommagés par un camion de transport, seront reconstruits à l'identique semaine du 20 mai, par le transporteur responsable de l'accident.

Fenêtres et volets.

Les établissements Brun, attendent la livraison des matériaux sur mesure commandés il y a quelques semaines pour débiter le renouvellement des fenêtres de la mairie et les volets du gîte.

Végétalisation de la butte du mini stade.

Trois paysagistes ont été consulté pour la végétalisation des 220 mètres carré de la butte du mini-stade côté route, entrée du village. Un premier devis est arrivé pour un montant total de 6200 € Ht

### **BULLETIN MUNICIPAL N°3 / 2010**

Monsieur le Maire propose la maquette de vingt quatre pages aux conseillers municipaux, qui apportent collectivement leurs demandes de modifications.

### **TRAVAUX ROUTIERS**

Le chemin rural N° 570 traversant la commune d'est en ouest et dénommé : 'Allant du lieu dit Bussières à Saint-Vincent de Reins'. Passe à proximité de la carrière de Magny. A hauteur de cette exploitation, il est complètement anéanti et ce n'est maintenant plus qu'un trou béant (voir annexe 1). La société EIFFAGE propose à la commune, le même arrangement qu'elle a obtenu de la commune de Saint Bonnet, la vente de la parcelle de terrain égale à la largeur du chemin pour un euro symbolique.

Conscients de la situation, l'ensemble des membres du conseil refuse cet arrangement et attendent de la société EIFFAGE une proposition plus sérieuse.

Un habitant de la commune, s'est approprié et a obstrué le chemin rural N° 41. Un courrier invitant cette personne à prendre rendez-vous avec la commission des chemins en vue de régulariser la situation lui a été adressé. (voir annexe 2)

Les demandes de devis des travaux des routes, investissement et point à temps ont été transmis au bureau d'étude de la communauté de commune.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le commerce a ouvert dimanche 25 avril 2010, l'inauguration aura lieu vendredi 30. Les membres du conseil votent à l'unanimité pour que le loyer du commerce dont l'échéance était initialement prévue au 1° avril soit reportée au 1° mai.

#### **Câble et ADSL**

M. Bertelle représentant de la commune auprès du SRDC informe l'ensemble des membres du conseil qu'aujourd'hui, la commune est couverte à 100% et, suivant la situation géographique et technique, tous les habitants peuvent accéder à Internet. A compter de fin mai l'éventail de l'offre s'ouvrira sur des débits allant de 8 à 100 Mégas. Il suffit aux internautes souhaitant augmenter leur débit de prendre contact avec un fournisseur d'accès pour connaître le débit maximum qui peut leur être proposé lors d'une démarche commerciale.

#### **Site Internet de la commune.**

Afin que les données qui constituent le site Internet de la commune soit sauvegardé dans un milieu protégé il est nécessaire de s'abonner chez un 'provider' (site hebergeur) ainsi que d'acheter le nom : Meaux-la-montagne.fr, ces deux abonnements oscillent entre 100 & 120€ annuel. A l'unanimité les membres du conseil votent pour souscrire ces abonnements. Afin de valider le nouveau site avant sa mise en ligne (fonction), une présentation à l'ensemble des membres du conseil est à prévoir dans les prochaines semaines.

#### **Visite de la base aérienne 942**

M.Georges Bertelle donne lecture du courrier reçu du colonel Moulard le 30.03.2010 (Annexe 3)

#### **Mini-station d'épuration**

A ce jour la construction des mini stations d'épuration est momentanément suspendue. Le temps que les normalisations soient accréditées et que la communauté de commune retienne les produits qui seront proposés.

#### **Déchets Végétaux.**

Madame Danielle Rolin, s'inquiète du dépôt de végétaux de plus en plus nombreux sur le site du 'vieux stade' elle demande à ce qu'une solution soit trouvée pour ces déchets végétaux. M. Georges Bertelle rappelle que les personnes qui déposent des végétaux le font avec l'accord de la mairie, en citant le décret 2002-540 du 18 avril 2002, il pense qu'il sera difficile de trouver une meilleur solution car la loi interdit de brûler les végétaux qui sont classés ordures ménagères. (annexe 4)

Fermeture de Séance

Prochaine réunion le 27 mai 2010 20h30

**Signatures.**